

LE SECTEUR INFORMEL : APPROCHE METHODOLOGIQUE
ET ELEMENT DE POLITIQUE DE L'EMPLOI AU CAMEROUN.

Richard NKWAYEB
Ministère du Plan et de
l'Aménagement du Territoire
CAMEROUN

INTRODUCTION

La politique nationale de la main-d'oeuvre et de l'emploi au Cameroun telle que définie par le Ve Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel (1981-1986) tient non seulement compte du salariat moderne (administration, entreprises privées et para-publiques) mais aussi de toutes les activités individuelles ou collectives dans le monde rural et dans le secteur non structuré urbain constitué essentiellement de petites activités de production et de services marchands.

Cette option se justifie par deux raisons majeures à savoir :

- La faible représentativité du salariat moderne dans le système général de production (moins de 20% de la population active est salariée):

- La mobilité possible de main-d'oeuvre d'un secteur économique à un autre, transferts qui s'effectuent dans les deux sens (c'est ainsi qu'il existe un courant d'échanges entre le salariat moderne et le secteur non structuré).

Dans cette optique l'un des objectifs de notre Ve Plan est la promotion non seulement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI) mais aussi des petits entrepreneurs du secteur non structuré.

L'intérêt accordé à ce secteur prend racine dans la considération que le secteur non structuré, en tant que créateur d'emplois productifs, et face au manque de dynamisme observé dans le secteur moderne, se matérialisant par une faiblesse dans le rythme de création d'emplois nouveaux, apparaît alors comme une solution valable au problème du chômage des jeunes diplômés sortant du système de formation, évite les déperditions scolaires, et absorbe les flux migratoires (exode rural).

Cet intérêt a conduit les autorités camerounaises à mettre sur pied un programme de recherche relatif à ces opérations, programme dont la finalité est aussi bien le calcul de la rentabilité économique que l'appréciation de l'efficacité sociale sous l'angle de l'emploi des unités implantées.

C'est ainsi qu'en 1978 l'étude sur le secteur non-structuré "moderne" de Yaoundé a été réalisée avec l'appui technico-financier du Bureau International du Travail.

L'étude sur New-Bell à Douala en 1976 par l'Institut Panafricain pour le Développement, une enquête sur la ségmentation de l'emploi et la mobilité entre activités informelles et activités modernes, constituent autant d'études réalisées dans le secteur.

Comment sont réalisées ces opérations ? Comment sont intégrés les principaux résultats dans la politique de l'emploi au Cameroun ? Ce sont deux questions auxquelles il sera tenté de donner des réponses dans les lignes qui suivent.

I - LES ETUDES REALISEES DANS LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN

Au Cameroun, une stratégie de développement axée sur la fourniture d'emplois productifs ne peut exclure la prise en considération des activités informelles.

Tout d'abord, le taux de croissance de l'emploi dans le secteur moderne n'est pas en mesure de faire face au rythme d'évolution de la population active urbaine.

Ensuite le secteur informel permet une satisfaction des besoins de base à moindre coût.

Enfin le salariat moderne dans le secteur avancé de l'économie induit un style de vie qui ne correspond pas toujours aux aspirations et aux comportements de certains individus.

Le Ve Plan reconnaît explicitement la place prépondérante que peut jouer le secteur informel dans le processus de développement du pays.

Cependant il convient de maîtriser ce secteur, de comprendre son langage, de le développer pour qu'il soit un élément appréciable de politique de l'emploi. C'est dans ce sens qu'un programme de recherche sur l'emploi a inclu en son sein le secteur non structuré.

I.1 - Sources d'informations et critiques

Les sources d'informations sur le secteur non structuré restent et demeurent les enquêtes et recensements qui fournissent la plupart du temps, en dehors de quelques enquêtes spécialisées sur le secteur informel proprement dit, quelques indications sur le secteur.

Cette vague de sources d'informations peut se répartir en trois groupes :

- . Le recensement général de la population et de l'habitat
- . certaines sources d'informations plus ou moins directes
- . les enquêtes spécialisées sur le secteur.

a) - Le recensement général de la population et de l'habitat

Le premier recensement général de la population et de l'habitat au Cameroun a été réalisé en avril 1976. Dans ses résultats, une place relativement importante a été réservée à l'emploi. Ce recensement qui saisissait la situation d'activité, l'emploi, le statut dans l'emploi, la branche d'activité de tous les enquêtés ne donnait qu'un volume d'information limitée sur le secteur non structuré ; ce qui explique que ce secteur n'a fait l'objet d'aucune analyse.

b) - Les sources d'informations plus ou moins directes

. L'enquête emploi 1971/72

Cette enquête a couvert les entreprises de tous les secteurs économiques employant au moins 20 salariés. Non seulement le secteur informel y était ignoré mais les conditions d'appartenance au champ d'enquête (20 salariés) excluaient en conséquence toutes les entreprises du secteur informel dont les plus importantes en nombre employaient un grand nombre d'apprentis et d'aides familiaux.

. Recherche sur l'emploi et la formation au Camaroun

La première étude est constituée par l'enquête effectuée dans les entreprises modernes. Seules les entreprises du secteur moderne sont incluses dans l'enquête.

Conscient du fait que les effectifs employés ne constituent pas un élément suffisant de différenciation des secteur moderne et informel, les réalisateurs de cette opération ont considéré comme critères de classement dans le secteur moderne les éléments suivants : L'enregistrement dans les sources permanentes (numéro SCIFE (Service d'Immatriculation des Fichiers des Entreprises), inscription au registre de commerce, etc.), la tenue d'une comptabilité, la nature des locaux occupés et certains autres équipements modernes : boîte postale, téléphone, telex, etc.

. Le Fichier des documents d'information sur le Personnel Employé (DIPE)

Le DIPE constitue une des sources d'informations permanentes du secteur privé et para-public au Cameroun.

Il est demandé à tous les employeurs d'y affilier leurs travailleurs. Ce fichier donne des indications sur les variables démographiques telles que l'âge du travailleur, sa situation matrimoniale, le nombre d'enfants à charge ainsi que sur des variables comme le salaire.

Mais force est de constater que des petites unités de production y font défaut et avec elles, tout le secteur informel.

. Le fichier du Service Central d'Immatriculation et des Fichiers des Entreprises (SCIFE)

Ce fichier est utilisé comme base de sondage dans les

différentes enquêtes auprès des entreprises moyennant cependant un travail extrêmement important.

- la mise à jour
- la nécessité que toutes les entreprises aient un numéro SCIFE et un seul.

Mais la plupart des entreprises du secteur informel, même celles qui paient la patente, n'ont pas de numéro SCIFE.

. Le Fichier des Patentes

Les patentes sont payées par un grand nombre des PME.

Mais sans dire que le sous-secteur invisible (couturière à domicile, vente à domicile, etc.) est à l'abri du contrôle des patentes entreprises par les pouvoirs publics, une bonne partie des travailleurs dont l'exercice des activités ne nécessite pas de locaux avec toiture ne paient pas de patentes (mécaniciens munis de leur caisse à outils, photographes sous-traitant les développements des clichés à d'autres studios de photo, laveurs de voitures auprès des marigots et rivières, les vendeurs ambulants (pagnes, yaourt, etc.).

c) - Les enquêtes spécialisées dans le secteur non structuré

. L'enquête dans le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé

Cette étude réalisée avec la contribution du BIT dans le cadre de son programme mondial sur l'emploi a mis l'accent sur l'existence d'un large secteur d'activités informelles : production (bois, métal), services (réparation véhicules, réparations électriques, petite mécanique) habillement (cuir, tissu) qui procurent un emploi et un revenu aux populations urbaines. Cette étude a permis de disposer de conclusions relatives à l'acquisition de qualifications, d'emplois, de formations et à la nature de l'aide souhaitée pour la dynamisation de ce secteur qui occupe 30 à 40% de nos populations urbaines.

Malgré la richesse des informations fournies par cette étude, force est de constater que si l'accent a été mis sur l'aspect quantitatif rien n'a été consacré à l'aspect qualitatif.

Plus que les enquêtes du type classique essentiellement quantitatives, le secteur informel ne saurait être maîtrisé par les seules données quantifiables. On pense que les questions du genre : Comment se présentent généralement l'éventail des demandes d'emplois pour les métiers et postes existant dans l'entreprise ? avec pour modalités de réponses : très nombreuses, nombreuses, peu nombreuses, rares, très rares, pratiquement nulles, fournissent des informations qui permettront d'avancer encore dans la saisie des réalités complexes de ce monde constitué par le secteur informel.

. Enquête sur la segmentation de l'emploi et la mobilité
entre activités modernes et activités informelles

Cette étude (non actuellement analysée) permettra d'approfondir la connaissance des relations entre le secteur non structuré et le secteur moderne.

Elle couvre le sous-secteur des garages et des menuiseries. Le choix de ce sous-secteur s'explique par le fait que malgré la prédominance du commerce, certaines activités de production et de services sont amenées à jouer un rôle décisif dans le processus du développement. La contribution actuelle et potentielle des garages et menuiseries en matière d'emplois productifs, de distribution de revenus et d'accumulation du capital s'avère essentielle. De plus ces deux activités sont susceptibles de promouvoir une classe de petits entrepreneurs répondant aux besoins du pays.

Les reproches formulés précédemment à l'encontre de l'enquête sur; le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé restent encore valables pour la présente étude.

1.2 - La méthodologie d'analyse

Les deux études sur le secteur informel suivent au point de vue méthodologie le même schéma qui se résume en trois points à savoir :

- le "durcissement"
- le recensement des entreprises
- l'enquête.

a) - "Durcissement"

Le "durcissement" consiste à définir le secteur non structuré soit par les éléments constitutifs (ce qui manquera d'exhaustivité dans la situation actuelle de non disponibilité de nomenclature des activités informelles) du secteur non structuré soit par ce qui est considéré comme n'entrant pas dans le secteur considéré (activités domestiques et capitalistes)

En tout état de cause, aucune définition opérationnelle du secteur non structuré par rapport à l'ensemble des activités économiques n'est effectivement mise au point à ce jour au Cameroun.

Dans ces conditions, des approches pratiques ont été mises en oeuvre :

Pour G. NIHAN, il est possible de définir le contenu du secteur informel. Après l'élimination des grandes entreprises modernes disposant d'équipements lourds (bâtiments, conditionnement d'air, mobilier commercial, téléphone, registre de commerce, pratique de publicité par les médias) tout comme après l'élimination du segment inférieur de l'activité économique comprenant les non-sédentaires, les non- visibles (vente de boissons à domicile connue seulement par l'initié), les autres "tradition-

nalistes" (guérisseurs traditionnels sans plaque indicatrice) et les exploitations agro-pastorales.

Pour J.P. LACHAUD qui a travaillé sur les garages et menuiseries, la méthode proposée est proche de la précédente :

Sont exclues du champ d'analyse les unités de production appartenant au secteur moderne que l'on peut facilement isoler par des critères de tenue de comptabilité, compte tenu de la corrélation étroite existant entre l'existence d'une comptabilité et les autres éléments de l'entreprise (capital, type d'emploi, procédure de gestion). Toutefois précise l'auteur, la dichotomisation n'est pas toujours aussi nette, quelques entreprises pouvant se trouver à la frange du secteur moderne et exhiber un embryon de comptabilité. Dans ces conditions, un examen a posteriori, à l'aide d'un critère de gestion permet de décider de l'appartenance sectorielle.

En réalité il faudra pendant la phase de l'analyse, distinguer le menuisier disposant d'une raboteuse à 7 ou 12 fonctions de celui qui ne travaille qu'avec quelques rabots et des scies. Il est alors convenu de placer le premier dans le secteur informel évolué (transition) et le second dans le secteur non structuré traditionnel.

b) - Le recensement

On opérera un repérage systématique des lieux d'exercice des activités économiques repérables de l'extérieur soit par leur nature, soit par des enseignes ou autres indications.

A cet effet Nihan a exclu les activités ambulantes de petit commerce, de transport (camion, taxi, pousse-pousse), les restaurants bars clandestins.

Il s'agit ensuite d'attribuer un numéro à tous les lieux de travail. Pour atteindre ces objectifs, les photographies aériennes officielles couvrant toute la ville ont été utilisées.

Compte tenu de la configuration physique des blocs (ensemble de maisons circonscrites par des rues) les enquêteurs devaient suivre tous les sentiers et les rues partout où ils existent.

De plus une bonne partie des entreprises situées à l'intérieur des blocs pouvaient être repérées par des enseignes fléchées le long des rues.

Pour LACHAUD, les indications (numéro du bloc, le numéro d'ordre de passage dans le bloc s'il y a plusieurs entreprises) devaient être notées sur une fiche et sur les cartes.

Pour Nihan les enquêteurs attribuaient pendant cette phase un numéro et s'informaient sur le nombre de travailleurs (le chef d'entreprise inclus). Pour Lachaud, il convenait de noter

- M pour les Menuiseries-ébénisteries
- G pour la mécanique générale et garage
- g pour les autres garages (tôlerie, électricité auto, charge batteries).

L'activité principale a souvent permis de distinguer G de g.

c) - L'enquête

Le recensement a pour but essentiel de déterminer la population-mère, base de sondage de l'enquête ultérieure.

II - LE SECTEUR INFORMEL : ELEMENT DE POLITIQUE DE L'EMPLOI DU CAMEROUN

Les jeunes chômeurs posent et poseront de plus en plus un problème d'insertion sur le marché du travail tant par leur manque de qualification que par le manque de postes de travail disponibles dans le secteur moderne.

Le secteur non structuré leur offre un certain débouché dans le court terme (environ 2 400 postes d'apprentissage et de travail sont disponibles chaque année pour la seule ville de Yaoundé).

De toute évidence, au moins 33% de la population urbaine tire actuellement ses revenus de ce secteur qui contribue par ailleurs à plus de 2% de la valeur ajoutée du pays.

Le secteur non structuré, en tant que facteur de redistribution de revenus, de transfert de qualification, apparaît aussi comme un grand utilisateur de main-d'oeuvre. A cet effet il constitue un élément de politique de l'emploi dans notre pays.

II.1 - Données du problème de l'emploi

La population active du Cameroun qui se chiffrait en 1982 à près de 8 000 000 personnes croît à un rythme annuel de 2,9% ; ce qui représente environ 100 000 personnes en quête d'emploi chaque année, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Compte tenu du taux actuel de croissance urbaine (5,5% en moyenne) essentiellement dû à l'exode rural, c'est finalement 55 à 60 000 jeunes qui chaque année sollicitent un emploi salarié au niveau des métropoles du pays.

Dans le même temps le secteur moderne n'a qu'une capacité de création d'emplois nouveaux qui tourne autour de 20 000 postes.

Ce décalage entre l'offre et la demande d'emploi a entraîné de la part des pouvoirs publics certaines prises de décisions allant dans le sens de la création d'emplois nouveaux et du perfectionnement du système existant.

II.2 - Mesures de redressement

II.2.1 - L'encouragement à l'auto-emploi : il s'agit de faire comprendre aux jeunes qui sortent du système de formation (diplômés ou non) qu'ils ne sauraient être tous salariés du secteur moderne. Ils ont les possibilités d'être aussi des créateurs d'emploi soit dans les PME soit dans le secteur non structuré.

A cet effet, plusieurs séminaires nationaux sur l'emploi et l'utilisation des ressources humaines ont reconnu la nécessité pour le système éducatif de ne pas seulement viser à satisfaire les besoins dans le secteur moderne, mais d'aider aussi l'individu à développer et à utiliser ses potentialités afin de jouer de façon optimale son rôle dans la société.

Cette option suppose que l'on dispose sur le secteur non structuré d'informations très précises.

II.2.2 La maîtrise du secteur

La maîtrise du secteur non structuré passe nécessairement par la réalisation d'études ayant pour but de faire comprendre le mécanisme de fonctionnement et les possibilités d'évolution grâce à l'intervention des autorités publiques.

A cet égard, le Ve Plan préconise le recensement du secteur informel. Ce recensement permettra non seulement de repérer les spécificités de chaque région du pays, mais aussi et surtout de dégager le potentiel humain employé dans ce secteur. De plus, ce recensement confirmera les idées préalables que se font les techniciens du secteur non structuré spécifique des zones urbaines secondaires. Il permettra en outre de :

- dégager un diagnostic préalable des problèmes existant dans ce secteur,
- classer de façon complète les activités informelles, c'est-à-dire établir une nomenclature aussi précise que possible des activités,
- rechercher les voies et moyens pour améliorer les conditions d'exercice de la profession et partant de mieux maîtriser les problèmes.

Cette opération d'envergure nationale de collecte d'informations suppose l'établissement d'une nomenclature des activités informelles.

Devant la non-disponibilité de cette nomenclature, on s'est donné comme préoccupation première la réalisation de monographies urbaines non plus dans les deux grandes métropoles déjà couvertes par des enquêtes antérieures mais dans les centres urbains secondaires.

La deuxième préoccupation sera l'établissement de la nomenclature des activités informelles.

Fort de ces expériences, on sera mieux armé pour réaliser le recensement national des activités informelles.

II.2.3. - Les essais de solutions apportées à la présente situation de ce secteur

Les enquêtes antérieures ont montré que les problèmes qui paraissent gêner le plus le fonctionnement "des entreprises" du secteur informel sont de deux ordres : le manque d'éducation-formation, et l'insuffisance de fonds.

Tous ces problèmes peuvent trouver des solutions au niveau des pouvoirs publics ou par son intermédiaire.

a) - Action en faveur de la formation

Le secteur informel ne saurait être composé de personnes sous-employées ou de chômeurs déguisés dont le bas rendement a pour contrepartie des revenus bas, du fait du manque de maîtrise de la technologie. Cette maîtrise de la technologie ne peut passer que par un effort de formation.

Les séminaires nationaux relatifs à l'emploi ont reconnu la nécessité de procéder à l'inventaire, l'étude et l'amélioration des technologies traditionnelles utilisées dans le secteur informel.

De plus, la nécessité de revaloriser l'apprentissage a été recommandée :

Grâce aux connaissances et qualifications acquises dans le secteur non structuré, un grand nombre de travailleurs réussissent en effet à s'intégrer de façon harmonieuse dans le circuit de production, ce qui constitue assurément une forme de validation de ce mode de transmission de qualifications.

Pour consolider cette formation, véritable gage de revenus plus substantiels, les pouvoirs publics avec l'assistance du PNUD/OIT ont mis sur pied un projet de création d'un complexe HOME-ATELIERS pour la formation des jeunes femmes. Les activités envisagées par ce projet sont :

- le tissage des tapis à points noués
- la teinture des filés de laine
- le tissage des tapis à poils ras et tapisseries
- la coupe-couture-broderie-patchwork
- la céramique d'art et d'agrément
- le tissage des fibres végétales et meubles en rotin (vannerie).

La première promotion qui s'élève à une quarantaine de femmes est en cours de formation. La durée de formation est fonction des aptitudes à assimiler les cours théoriques et pratiques. Le recrutement des femmes à ce cours se fait parmi les plus nécessiteuses, c'est-à-dire parmi les femmes aux revenus les plus bas et ne jouissant pas d'une aide familiale capable de financer leur formation ailleurs.

A la sortie, ces femmes s'installent à leur propre compte dans le secteur informel où le coût de création d'un emploi est le plus bas. Des études sont en cours pour trouver les voies et moyens d'une assistance à l'installation.

La formation non seulement dans le cadre du métier mais aussi de la technologie utilisée pour la production des biens et services est une condition sine qua non de la survie du secteur informel en tant qu'élément procurant des revenus substantiels à une proportion appréciable des ménages du pays.

C'est ici l'occasion de souligner que toute action visant à l'amélioration du fonctionnement du système de formation professionnelle dans le secteur non structuré par un apport d'éléments théoriques doit être menée avec beaucoup de prudence. Il s'agit en effet de ne pas faire perdre à ce type de formation, sa spécificité et son originalité. Cette formation suit les étapes suivantes :

- recrutement des personnes à former souvent parmi les déperditions scolaires ou les analphabètes,
- appel à un outillage modeste dans l'accomplissement des tâches,
- recherche d'une économie maximale par une utilisation sobre, mesurée et efficace des pièces de rechanges et de la matière, proche de la récupération.
- formation intégrale : connaissance pratique du métier et de la gestion de petites exploitations.

Les Ministères du Travail et de l'Education étant impuissants à modifier les règles d'acquisition et de transmission du savoir faire dans le secteur informel, le schéma décrit ci-dessus s'adapte mieux à la formation des jeunes qui entreront plus tard dans le secteur.

b) - Action en faveur d'appuis financiers

La formation seule est incapable d'assurer la survie du secteur non structuré : toute politique de l'emploi indépendant qui ne viserait pas à apporter un appui financier, ou ne faciliterait pas l'accès au crédit moyennant des garanties peu exigeantes serait vouée à l'échec.

Les résolutions du deuxième conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique ont retenu une recommandation allant dans ce sens, à savoir le redéploiement de la politique de crédit pouvant permettre à une bonne partie des jeunes diplômés d'être des travailleurs indépendants.

Mais l'intervention des autorités publiques dans ce secteur par l'appui financier ne risque-t-elle pas de désintégrer le secteur ?

Dans l'optique camerounaise, la réponse est négative au vu de la réorientation de la politique de crédit qui diminue les garanties exigées.

Le biais du crédit ne permet pas une intervention directe des pouvoirs publics.

A cet effet, plusieurs structures interviennent dans l'application de cette politique.

Le rôle de la Banque Camerounaise de Développement

Cette banque s'occupe du financement des projets de développement tous secteurs confondus, aussi bien le secteur non structuré, les PME que les grosses entreprises.

La BCD apporte un appui notoire au niveau des menuiseries du secteur informel : c'est ainsi qu'en 1982/83, 75 millions de francs CFA ont été accordés à 6 menuiseries. Au cours de la même année, 31 projets des PME et de l'artisanat ont bénéficié de l'appui financier de la BCD.

Le rôle des banques commerciales

Tout individu pouvant présenter une personne se portant aval ou une hypothèque peut obtenir un crédit dans une banque commerciale donnée, dont le réseau se décentralise rapidement.

Le sens de la solidarité aidant, plusieurs jeunes disposant de relations pouvant se porter avals obtiennent chaque année des crédits qui entrent dans le promotion du secteur informel (le coût de création d'emploi est souvent inférieur au million de francs CFA).

Le sous-secteur le plus visé est ici le petit commerce, la couture, le salon de coiffure et les ventes de boissons, bref, tout service qui peut permettre de rembourser dans les délais (en général 18 mois) les crédits contractés.

Les garanties de remboursement assurées, on peut faire appel au

. Fonds d'Aide et de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FOGAPE) qui est non seulement un intermédiaire financier (rôle qu'il jouait jusqu'au 13 juin 1984) mais aussi peut prendre des participations dans le capital social des PME camerounaises, consentir des prêts directs pour le financement du fonds de roulement et le renouvellement ou l'acquisition de matériels ou d'équipement, apporter aux PME une assistance technique en matière de formation, d'information et de conseil. C'est l'occasion de rappeler que pour les autorités publiques camerounaises et ce d'après l'arrêté du Ministre des Finances N° 286/MINFI/CE du 14 avril 1980, les PME ont été définies comme "toute entreprise, quelle que soit sa forme juridique, dont la majorité du capital et les dirigeants sont nationaux, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 125 millions de FCFA et dont les fonds propres ne dépassent pas 50 millions de FCFA et les encours de crédit par caisse à court terme 40 millions de FCFA".

Cette définition vise particulièrement la borne supérieure du secteur. La borne inférieure en dessous de laquelle on peut évoquer le secteur non structuré reste floue.

Ce flou est bénéfique pour le secteur informel qui à certains égards a tiré profit des avantages accordés aux PME tant du point de vue formation qu'au point de vue appui financier.

Les garanties de remboursements sont le plus souvent constituées par : ouverture d'un compte bancaire, relevé de compte à fournir dans le dossier, avaliste solvable ou hypothèque (maisons, terrains, plantations etc.).

- En matière d'appui financier au secteur non structuré, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec les pouvoirs publics camerounais a mis sur pied un programme d'assistance aux petits projets générateurs de revenus "TRICKLE UP Program".

Ce projet intéresse les jeunes gens qui n'ont jamais travaillé et surtout ceux qui ont la volonté de réaliser de très petits projets (coût 100 US \$).

Les jeunes désireux de participer à ce projet doivent constituer des groupes de 4 ou 5 personnes. L'aspect de groupe présente l'intérêt de ne pas dilapider à d'autres fins les crédits destinés à ce projet. Il y a en quelque sorte une diminution du risque de décès prématuré du projet.

Les secteurs suivant ont été sélectionnées : carrières de sable, briques de terre, petit élevage et transformation à petite échelle de fruits.

Le Fonds National de Garantie et d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (FOGAPE) est chargé du suivi de ces projets

- Le développement du secteur informel est aussi le souci des congrégations religieuses ; le Presbyterian youth center Frango (KUMBA), le ST Joseph's Homecraft Center (Bafut), le St Tita's Home economics Center (Nkambe), etc font suivre à leurs adhérents une formation pratique en matière de vannerie, poterie, réparation des chaussures. A la fin de leur formation ces jeunes s'installent à leur compte, souvent avec l'appui financier de ces structures ou de leurs relations.

L'institution de Betamba qui a pour rôle de transformer les jeunes délinquants en acteurs du développement a déjà sorti plusieurs promotions de jeunes menuisiers, mécaniciens et autres qui augmentent les effectifs du secteur informel.

CONCLUSION

La maîtrise du secteur informel au Cameroun passe immanquablement par :

- La réalisation de plusieurs études spécialisées dans le secteur: les orientations du Ve Plan en la matière permettent d'entrevoir l'avenir sur ce point avec optimisme, car la réalisation des études dans le secteur informel des villes secondaires du Cameroun (en dehors de Douala et de Yaoundé), le recensement général du secteur informel, constituent autant de voies dans la maîtrise de ce secteur.

- Une amélioration des procédés méthodologiques de collecte et d'analyse d'informations : la considération des aspects qualitatifs semble complémentaire des aspects quantitatifs, seul objet des enquêtes réalisées jusqu'ici dans le secteur ; de plus les échanges d'expériences nationales en la matière, objectif principal du séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur informel de RABAT, seront d'un apport appréciable.

- La maîtrise de la technologie : cette maîtrise passe par une formation permanente, une adaptation aux instruments du travail. Les pouvoirs publics camerounais et les congrégations religieuses même l'ont déjà entrevue.

La multiplication des centres de formation spécialisés dans la formation de jeunes qui se retrouvent travailleurs indépendants dans le secteur en est une démonstration.

- Le soutien financier : le soutien financier constitue à lui seul un facteur d'accroissement de l'espérance de vie des unités de production, d'accroissement de la production. Le secteur non structuré peut constituer une des armes efficaces dans la lutte contre le chômage qui frappe de plus en plus nos jeunes diplômés.

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES STATISTICIENS D'ENQUÊTES

**SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

**Rabat, 10-17 Octobre 1984
rapport des sessions et communications
tome 2**

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
STATISTICIENS D'ENQUÊTES

SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE

RABAT, 10-17 OCTOBRE 1984
RAPPORT DES SESSIONS ET COMMUNICATIONS
TOME 2

PARIS - JUILLET 1985